

lité de mon saint ; O, obéissance de mon saint ; C, charité de mon saint. Ce seront les trois points de mon discours, et le sujet de vos favorables attentions ; *Ave Maria*.

*Guillaume Petit*, confesseur de *Louis XII*, fit en 1514, trois oraisons funèbres de la reine *Anne* de Bretagne, d'abord à Blois, où elle mourut ; ensuite à Notre-Dame de Paris, où son corps fut porté ; enfin à Saint-Denis, où il fut inhumé ; et quelque différence qu'il pût y avoir entre ces trois discours, ils se ressemblent tous par le goût singulier qui régnait alors. Parce que la reine, avait vécu trente-sept ans, il dit que "cette princesse avait mérité trente-sept épithètes pour trente-sept vertus, formant un char qui la conduisait au ciel." Parce qu'elle descendait de la très-illustre et très-ancienne maison de France, l'orateur fit remonter son origine jusqu'au siège de Troie ; et en descendant, il lui donna des rapports de parenté avec *Brutus*.

18. Un moine, prêchant à Paris, feignit d'être à la porte du paradis, où plusieurs personnes se présentaient pour y entrer. Une Duchesse vint avec un grand appareil, et frappa à la porte. "Qui est-là ? demanda *S. Pierre*. La duchesse répondit : c'est madame la duchesse une telle. Quoi, répliqua le célèbre portier, madame la duchesse qui va au bal et à l'opéra ? Madame la duchesse qui met du fard ? Madame la duchesse qui a des galants ? Au diable ! au diable !"

19. Le *P. Honoré*, capucin célèbre de son temps, traitait les vérités les plus terribles de la religion sous une forme burlesque : il brisait les cœurs, après avoir épanoui les rates. Dans un de ses sermons, sur le jugement dernier, il prit en ses mains une tête de mort. "Parles, disait-il en son langage provincial ; parles : ne serais-tu point la tête d'un magistrat ? Tu ne réponds pas ? Qui ne dit mot consent. Il lui mettait alors un bonnet de juge. "Eh bien ! disait-il, n'as-tu point vendu la justice au poids de l'or ? N'as-tu pas ronflé plusieurs fois à l'audience ? Ne t'es-tu pas entendu avec l'avocat et le procureur pour violer la justice ? Comment bien de magistrats ne se sont assis sur les fleurs de lis, que pour y mettre la justice et la droiture mal à leur aise !" Il jetait alors la tête avec une espèce d'emportement, et en reprenait une autre à qui il disait : "ne serais-tu point la tête d'une de ces belles dames qui ne s'occupent que du soin de prendre les cœurs à la pipée ? Tu ne réponds pas ? Qui ne dit mot consent." Il tirait alors une foutange de sa poche, et la mettant sur cet objet hideux : "Eh bien !" tête éventée, poursuivait-il, où sont ces beaux yeux qui jouaient si bien de la prune ?

cette belle bouche qui formait ces ris gracieux, qui feront pleurer tant de gens en enfer ? Où sont ces dents qui ne mordaient tant de cœurs, que pour les pouvoir faire mieux manger au diable ? ces oreilles mignonnes, auxquelles tant de godeluraux ont chuchoté si souvent pour entrer dans le cœur par cette porte ? Où est ce fard, cette pomme, et tant d'autres ingrédients dont tu t'enluminais le visage ? Que sont devenus ces roses et ces lis que tu laissais cueillir par des baisers impudiques ? Il parcourait ainsi toutes les conditions, et coiffait sa tête de mort, selon les différents sujets qu'il avait à traiter. *Louis XIV*, ayant demandé au *P. Bourdaloue* son sentiment sur ce capucin : "Sir dit-il, il écorche les oreilles, mais déchire les cœurs. A ses sermons on rend les bourses que l'on a coupées aux miens."

20. La philosophie n'a point entièrement banni ce mauvais goût de nos ouvrages ; et, puisqu'il ose encore se montrer avec audace, on ne saurait trop en garantir la jeunesse, en leur en dévoilant tout le ridicule. Dans un livre de nos jours, en faveur du gouvernement arbitraire, l'auteur *M. L.....* s'exprime de la sorte : "On a prétendu que la théorie des lois était le fruit du délire de la manie paradoxale. Au son d'un écu, on est sûr de faire élaner du sein de la terre une foule de malheureux. On escamote les morceaux au manoeuvrier libre, et on lui cellerait la bouche, si on osait. On a empoisonné nos humeurs de cette sombre contrainte, de cette défiance concentrée, de ce goût d'une crapule solitaire, qui se sont naturalisés à Londres, parmi les fumées sulfureuses du charbon de terre."

Ailleurs, en parlant des ouvrages périodiques, qui l'ont justement critiqué, il dit : On révere ces cirons périodiques, qui, à force de gratter l'épiderme des bons ouvrages, parviennent quelquefois à y faire naître des ampoules. Des mites raisonnantes se sont rabattues sur le blé, sur le pain, la mouture : elles y ont porté la corruption. Toutes blanches encore de la poudre farineuse dont elles se sont couvertes dans leurs boulangeries, elles s'avisent d'insulter les vermisseeux indigènes qui ne rougissent pas de s'éloigner de la huche.... Il en est des hommes et des gouvernements, comme des notes de musiques. En haussant et baissant la clef, vous changez toute la gamme. Il y a donc à choisir entre les gammes politiques.... Nos philosophistes ne manquent pas de citer quelques lambeaux des coutumes anglaises, et de venir, armés de ce fumier infect, insulter impudemment les usages de leur patrie..... La vérité est ma maîtresse chérie.

## RÉBUS.



L'Album paraît toutes les Semaines avec 24 pages de matières. Le Prix est de \$3.00 par année, \$1.50 pour Six Mois.

DUVERNAY, FRÈRES & DANSEREAU.